

mettre un terme à des pratiques dégoûtantes, qu'ils songent à réglementer le cours d'un fleuve qui leur appartient aujourd'hui d'une façon aussi incontestable que la Tamise. Puissance oblige!

Quant à la Mocque, il semble qu'il serait utile d'y faire une expédition sanitaire et d'y envoyer une armée internationale dont les soldats tiendraient d'une main le mousquet et de l'autre un balai, employant aussi bien l'acide phénique que la poudre à canon.

Nos principes de liberté nous imposent l'obligation de respecter les croyances les plus bizarres tant qu'elles ne font tort qu'à l'insensé qui les accepte. Mais la tolérance ne peut aller jusqu'à respecter celles qui, servant de véhicule à la plus dangereuse des épidémies, mettent en péril la vie des populations laborieuses. Celles-ci doivent être réprimées et poursuivies avec la dernière rigueur. On doit être impitoyable vis-à-vis de ces superstitions putrides et les poursuivre avec l'honorable acharnement dont les Anglais ont fait preuve lorsqu'il s'est agi d'empêcher les veuves du Malabar de monter sur le bûcher de leur mari.

Au lieu de se jalouser naïvement, les nations civilisées devraient s'unir pour l'assainissement du globe et la destruction des pratiques superstitieuses condamnées par l'hygiène.

W. DE FONVIELLE.

LES ABATTOIRS PUBLICS ET LES PLANTATIONS.

Cette question de haute importance sanitaire, occupe considérablement l'opinion publique, et conflit entre les abattoirs privés et les abattoirs publics est tellement intense, qu'on semble être plus loin que jamais d'un règlement final de la difficulté.

Nul doute qu'il faut que Montréal

subisse l'exemple de toutes les villes du monde entier, et que voulant s'assainir, la population trouve les moyens sérieux de parvenir à ce but. Seulement ici, on aurait dû se souvenir que pour réussir, il valait mieux intéresser la puissante organisation dont on voulait combattre les habitudes et le métier.

Nous n'avons pas à entrer dans cette question, mais il nous faut faire observer que la réforme doit être faite sérieusement, et que les abattoirs publics devant être substitués aux abattoirs privés dans un but sanitaire, il faut mettre les premiers dans une condition plus saine que les derniers.

Nous ne voulons pas pénétrer dans les détails intérieurs, dicter les données que l'hygiène le plus sage doit réglementer, nous n'attirerons l'attention de l'autorité que sur un seul point principal pour aujourd'hui, et qui concerne l'hygiène extérieure des abattoirs publics.

Il faut établir autour des établissements de ce genre un cordon sanitaire, au moyen des plantations les plus vigoureuses aux cimes altières aux rameaux puissants, et aux feuillages le plus épais. L'on sait l'action antiputride de certains arbres, grâce à certaines émanations parfumées qu'ils exhalent, l'on sait aussi le rôle important que joue la respiration des végétaux dans le travail épurateur de l'atmosphère qui nous entoure, et que l'air respirable nous vient d'eux en grande partie. Servons nous donc des ressources que la forêt met à notre disposition, et si l'industrie crée des poisons, ayons recours aux antidotes qu'une nature généreuse nous prodigue.

Nous ne croyons pas que l'encalyptus globulus, cet arbre désinfectant que l'Australie nous fournit, au moyen duquel la France a pu assainir ses colonies d'Alger, dont une partie n'était pas habitable, et